

Réunion ordinaire du Conseil du personnel tenue le 5 octobre 1999

1. Élection du Président de séance
M. Aymon est élu Président de séance.

2. Adoption de l'ordre du jour
Plusieurs points sont ajoutés à l'ordre du jour sous Divers, notamment: *relations entre le Comité exécutif et le Conseil, UBS*. Le Président de séance annonce que la réunion devra être écourtée à cause d'une réunion imprévue avec la Direction et qu'il est donc possible que l'on n'arrive pas à traiter tous les points de l'ordre du jour.

3. Approbation du compte rendu de la réunion du 9 septembre
Le compte rendu sera approuvé à la prochaine réunion.

4. Appui industriel au CERN – présentation V. Hatton
V. Hatton commence par expliquer les différents aspects de l'appui industriel, d'une part l'outsourcing de certaines activités et d'autre part le recours à des contrats de main d'œuvre.

Le CERN, ne voulant pas investir en personnel dans des activités considérées "non-cores", a choisi de mettre en œuvre une politique d'outsourcing il y a un certain nombre d'années déjà, tout en gardant la responsabilité finale des activités en question. Cela a permis d'affecter en priorité des ressources humaines CERN à des activités considérées comme devant être faites par du personnel CERN. Cette approche était indispensable compte tenu des réductions du personnel programmées.

Le coût total de l'appui industriel représente environ 10% du budget annuel (13% en 1999).

Il explique ensuite, comment sont gérés les contrats de main d'œuvre, relative aux activités techniques et administratives.

Se pose aujourd'hui la question d'une orientation vers plus de recours à des contrats d'outsourcing aux détriment des contrats de main d'œuvre, car la gestion de ces derniers pose beaucoup de problèmes. En particulier celui de ce que l'on appelle le "missing staff". De plus, l'on a constaté une nette augmentation des coûts pour le travail temporaire avec le projet LEP 200 et les réductions budgétaires font que moins d'argent est disponible.

Il est vital que le CERN garde son expertise, mais il est aussi vrai que l'outsourcing peut être plus avantageux dans certains domaines.

Après avoir répondu aux questions des délégués du personnel, V. Hatton termine son exposé avec le souhait que l'Association du personnel donne son soutien à l'analyse de la situation et que le problème soit examiné.

5. Activités du Comité exécutif
J.P. Matheys fait le point des activités du Comité exécutif depuis la réunion extraordinaire du Conseil du personnel depuis 28 septembre.

Carrières et avancement

Les propositions du Comité exécutif, approuvées par le Conseil du personnel à la réunion du 28 septembre seront discutées à la réunion CCP du 20 octobre. Ces propositions ont été présentées à la Direction et aux Chefs de divisions. Ces derniers leur ont réservé un

accueil plutôt favorable. Il est prévu que le Comité exécutif discute ces propositions en détail avec les délégués du personnel dans les divisions pour qu'ils puissent eux-mêmes les expliquer à leur collègues. Il pourrait aussi être envisagé d'organiser des réunions par secteur où des membres du Comité exécutif viendraient donner des explications supplémentaires, si nécessaire.

6. Élections des représentants de l'Association dans les Comités et Commissions

Le Conseil procède ensuite aux élections dans les Comités et Commissions¹. Il a été décidé de suspendre l'élection pour un poste de titulaire dans le "Joint Training Board" en attendant la nomination de son Président.

7. Divers

UBS

M. Bénot résume les démarches entreprises suite à de nombreuses plaintes exprimées par des membres du personnel. Il saisit cette occasion pour remercier tous ceux qui lui ont adressé par écrit leurs remarques.

Les autres points sous Divers seront traités lors de la prochaine réunion du Conseil du personnel qui aura lieu le 9 novembre à 14h00 dans la Salle du Conseil.

La séance est close à 16h15.

1. Les résultats de ces élections sont publiés plus loin dans ce Bulletin.

ÉLECTIONS AUX COMITÉS/COMMISSIONS

MANDAT 1999–2000

COMMISSION PARITAIRE CONSULTATIVE DE DISCIPLINE

Michel BONNET/PE	titulaire
Irene SEIS/IT	suppléant
Juan DIAZ MONTOYA/AC	suppléant

COMMISSION PARITAIRE CONSULTATIVE DE RECOURS

Daniel BOIMOND/PS	titulaire
Jean-Claude CARLIER/TIS	suppléant
Poul FRANSEN/LHC	suppléant

COMITÉ DE SURVEILLANCE DES RESTAURANTS (CSR)

Philippe TRILHE/EST	titulaire
Pascal MESENGE/EST	titulaire
Juan DIAZ MONTOYA/AC	titulaire

COMITÉ DE LA RECHERCHE

Sylvain WEISZ/EST	titulaire
Poul FRANSEN/LHC	suppléant

COMITÉ EXÉCUTIF DE FORMATION (TEC)

Andé ARN/LHC	titulaire
--------------	-----------

SAPOCO

Juan DIAZ MONTOYA/AC	titulaire
----------------------	-----------

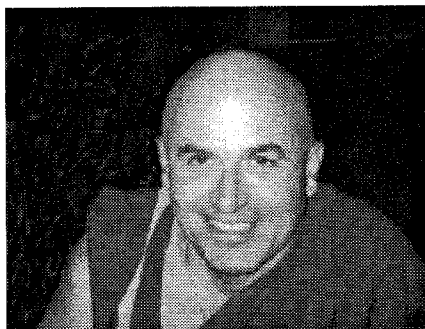
COMITÉ DE GESTION DU JARDIN D'ENFANTS

Joël LAHAYE/PS	suppléant
----------------	-----------

CONFÉRENCES PUBLIQUES

Action sur soi et action sur le monde

par Matthieu RICARD



Fils du philosophe Jean-François Revel et de l'artiste peintre Yahne Le Toumelin, Matthieu Ricard a eu ses premiers contacts avec le bouddhisme à l'adolescence. Après avoir complété sa thèse en génétique moléculaire à l'Institut Pasteur, sous la direction du Professeur

François Jacob, Prix Nobel de Médecine, il s'est établi en 1972 dans l'Himalaya et vit actuellement au monastère de Shéchen, Népal. Il y étudie le tibétain et y prononce ses vœux. Ayant fait connaissance du Dalaï lama, il l'accompagne depuis 1989 dans les pays francophones comme interprète. Sa mère est devenue nonne bouddhiste. Il a écrit, avec son père, le livre dialogue "Le moine et le philosophe", traduit en 18 langues. Il a traduit de nombreux écrits du tibétain en français. Il a aussi photographié depuis trente ans les maîtres spirituels, la vie dans les monastères, l'art et les moines du Tibet, du Bhoutan et du Népal.

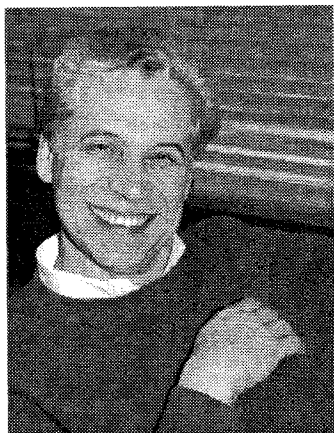
Est-il possible d'avoir une action juste sur le monde sans se transformer soi-même? Peut-on contribuer à la paix extérieure sans avoir trouvé la paix intérieure? Une science contemplative n'est-elle pas un complément nécessaire aux sciences naturelles?

**MARDI 19 OCTOBRE 1999,
à 20h30**

Amphithéâtre du Bâtiment principal

Défi au big-bang, une préhistoire du temps

par Gabriele VENEZIANO



Gabriele Veneziano est né à Florence en 1942. Après avoir obtenu sa licence à l'Université de Florence en 1965, il a obtenu le PhD à l'Institut Weizmann (Israël) en 1967. Il a travaillé ensuite au MIT de 1968 à 1972 puis est revenu à l'Institut Weizmann comme Professeur "Amos de Shalit" jusqu'en 1976. Depuis 1977, il est membre du personnel du CERN et, de 1994 à 1997,

a été le Chef de la Division TH. Le Professeur Gabriele Veneziano s'est intéressé à la physique des particules, en particulier des interactions fortes. Il a été le pionnier de la théorie des cordes dont il a établi un modèle qui porte d'ailleurs son nom (1968). Il a aussi étudié les théories de la supersymétrie et est devenu expert en cosmologie. Membre de l'Académie nationale "dei Lincei", depuis 1996. Prix Pomeranchuk de l'ITEP (Institute for Theoretical and Experimental Physics) à Moscou (1999) pour sa contribution à la théorie des champs et des cordes.

Après avoir rappelé le modèle du Big Bang et ses problèmes, le Professeur Gabriele Veneziano

montrera comment ces difficultés peuvent être résolues en faisant appel à une phase cosmologique d'expansion très rapide, appelée inflation. Il argumentera ensuite que, selon les théories modernes de la physique des particules, il est tout à fait concevable que l'inflation ait eu lieu avant – et non après – le Big Bang.

Selon ce scénario, notre univers est sorti d'un trou noir qui s'est formé à la suite d'une implosion due aux forces gravitationnelles.

A la fin, il expliquera comment des modèles cosmologiques de ce type entraînent des conséquences précises qui pourront être vérifiées dans de prochaines expériences.

MERCREDI 27 OCTOBRE 1999, à 20h30

Amphithéâtre du Bâtiment principal

RÉCITAL Anne CALAS

chansons originale mises en musique et accompagnées par Henry TORGUE

Anne Calas

Après avoir fait quelques pas dans une carrière d'avocate, elle s'éloigne des prétoires pour s'aventurer sur les plateaux de théâtre poursuivant d'une autre manière son compagnonage avec les mots.

La musique est déjà déterminante dans son parcours puisque très rapidement elle crée sa propre compagnie de théâtre avec un percussionniste qui sera toujours présent sur scène et compositeur de la musique de tous les spectacles. Sa formation de comédienne, notamment auprès d'Ariane Mnouchkine et de M. Dioume du CICT de Peter Brook la conforte dans son désir d'allier la musique et le texte.

Elle va trouver dans la musique

d'Henry Torgue la gemellité qu'elle attendait pour chanter ses propres textes.

Henry Torgue

Sa musique aime la scène. Elle a porté les élans et les signes de la danse contemporaine avec Carolyn Carlson, Jean Claude Gallotta, Philippe Genty...

Après des années de noces avec les images vivantes et le cinéma, sa musique engage une nouvelle aventure: la rencontre avec les mots et un instrument toujours unique, la voix.

Bien plus que des textes mis en musique, les chansons d'Anne Calas et d'Henry Torgue témoignent d'une passion artistique faite de découvertes et de partage.



Agence générale d'information
Photo Laurent Carbonnier

"J'aurais pu être lanceur de sabres..."

J'aurais pu être lanceur de sabres ou lanceur de couteaux, moi je lance des mots, juste pour la magie de ce geste précis qui va venir frôler l'oreille de la cible, la faisant frissonner au risque de la perdre.

Juste lancer des mots comme on lance des sabres, comme on lance un couteau, avec délicatesse et pourtant comme un jeu, sans se prendre au sérieux, juste pour rire un peu de nos petits travers, de nos vies à l'envers, pour chanter l'air du temps, l'amour, évidemment, ses chemins de traverse et nous à la renverse, et puis la liberté et la féminité.

J'aurais pu être lanceur de sabres ou lanceur de couteaux, moi je lance des mots pour qu'avec son piano, il les

cueille en plein vol et les fasse danser."

Des couplets bien balancés

"Anne Calas de Gilbert ne manque pas d'humour et fait son miel de l'observation aiguisée des mœurs de ses contemporains comme des siennes propres... Des chansons comme des croquis, brossant le portrait de gens ordinaires dont on reconnaît les tics et les idées fixes, et d'autres opérant sur le registre d'un inventaire point trop raisonné d'émotions vécues et de sensations fugaces... Toutes ces chansons mises les unes à la suite des autres forment un précieux sismographe de l'air du temps... La comédienne-metteur en

scène a une façon de chanter sans épier son reflet dans la glace et sait embrasser l'espace avec aisance... Se dégagent aussi de ces couplets une tendresse pour les faiblesses humaines, un appétit forcené de bonheur, et un entêtement farouche de comprendre, d'inventer une place à soi. Le tout forme un ensemble kaléidoscopique, sensible, drôle et frémissant, souligné par l'empathie de notes amies. Mais pas n'importe lesquelles, celles de Henry Torgue, fameux compositeur grenoblois dont on ne louera jamais assez le talent... Il a su saisir les inflexions de la langue "galbertienne", ses nuances en se dégageant avec habileté du galimatias intellectuel et en retournant à la source d'une mémoire musicale encore très prégnante."

Extrait d'un article de Nadine EPRON paru dans le Dauphiné libéré du 26 juillet 1999

**JEUDI 21 OCTOBRE 1999
à 20h30**

**Amphithéâtre du
Bâtiment principal**

Ce récital est organisé avec le soutien de l'Ambassade de France en Suisse.
Producteur: Association La Terrasse



semaine de la science 1999 dans le pays de gex

Euroscience Léman

(Association européenne pour la Promotion de la Science et de la Technologie)

en partenariat avec:

le Technoparc de Saint-Genis et l'Agence de Développement Economique du Pays de Gex

vous convie à participer aux trois soirées

café des sciences "que mangerons-nous demain ?"

le 19 octobre à partir de 20h00 au Bar Le Baccara de Divonne-les-Bains
(16, av. de Genève)

café des sciences "les multimédias au quotidien; pour quoi faire ?"

le 21 octobre à partir de 20h00 au Châtelard de Ferney-Voltaire (route de Meyrin)

visioconférence "transfert de technologie"

entre une école d'ingénieurs, le Conseil général du Département de la Drôme
et le Technoparc de Saint-Genis

le 22 octobre à partir de 18h00 au Technoparc de Saint-Genis